

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Suivis des recommandations de la CNESST

Actions prises au Centre d'hébergement Sainte-Dorothée et dans tout le CISSS de Laval

Laval, le 17 avril 2020 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval désire faire un retour sur les recommandations du rapport de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) du 12 avril 2020.

D'entrée de jeu, le rapport de la CNESST fait mention que plusieurs moyens et consignes sont mis en œuvre au Centre d'hébergement Sainte-Dorothée. L'enquêteur termine d'emblée son rapport en constatant que : « *En revanche, compte tenu des mesures mises en place par la suite, incluant celles ajoutées lors de l'intervention, j'estime que les situations dérogatoires relevées sont maintenant corrigées.* » D'ailleurs, le CISSS de Laval a défini, sur l'approbation du Ministère de la Santé et des Services sociaux, un plan d'action qui regroupe un grand nombre de mesures qui en font foi :

- Nous avons embauché plus de 613 personnes en quelques semaines pour soutenir le personnel et offrir les soins et services aux résidents.
- Nous avons déplacé et encadré du personnel clinique d'autres installations vers les centres d'hébergement. Au total, dans une première vague, c'est plus de 200 employés qui ont été déplacés. Ce grand déploiement n'est pas fini. Une deuxième phase est prévue sous peu.
- Plus de 10 médecins de famille sont venus nous soutenir pour assurer un service médical complet, alors que d'autres se proposent encore.
- Des médecins spécialistes ont commencé à prêter main-forte aux endroits les plus touchés par cette crise.
- Les horaires des employés des centres d'hébergement sont stabilisés, ce qui inclut une affectation à long terme sur un seul lieu de travail.
- Le port d'équipement de protection individuelle est obligatoire pour tout contact avec les résidents pour protéger le personnel et les usagers. Les employés doivent changer de jaquette et de gants s'il y a eu contact direct avec une personne infectée à la COVID-19.
- Des ressources pour s'assurer de la santé et de la formation de nos employés ont été déployées. Deux conseillères en prévention et contrôle des infections ont été ajoutées au site. Elles assurent l'intensification du port des équipements de protection individuelle.
- Nous avons mis sur pied le Centre d'information aux proches au cours des derniers jours, où toutes les familles des résidents, positifs ou négatifs, sont et seront appelées tous les jours et au besoin.
- La gouvernance du centre d'hébergement a été bonifiée par l'ajout de gestionnaires d'expérience qui assureront un leadership clinique de transition.

Présence des employés

Aucun employé présentant des symptômes associés à la COVID-19 ou à la grippe n'est accepté sur le lieu de travail. D'ailleurs, un contrôle obligatoire et quotidien des signes et symptômes des employés aux portes et sur les unités est effectué. De façon préventive, tous les employés du Centre d'hébergement Sainte-Dorothée ont été dépistés pour la COVID-19; ce qui constituait une première au Québec. Le port du masque est obligatoire en tout temps dans l'ensemble des CHSLD du CISSS de Laval.

.../

Équipements de protection

Dans ce même rapport, concernant le port du masque N95, la CNESST affirme : « *la demande des représentants des travailleurs d'équiper tout le personnel de masques N95 [est] non justifiée. À ce jour, l'INSPQ recommande que tous les travailleurs de la santé (hôpitaux, cliniques médicales, CHSLD, soins à domicile) qui donnent des soins et qui sont à moins de 2 m d'un usager portent un masque de procédure en continu (ils doivent le changer s'il est mouillé, souillé ou à la fin du quart de travail).* (Référence INSPQ, no 3, mise à jour le 7 avril 2020).

C'est sur cette base que les pratiques de prévention et de contrôle des infections sont appliquées dans les CHSLD. Le CISSS de Laval s'assure de faire le suivi des équipements de protection. Nous disposons de l'équipement nécessaire au Centre d'hébergement Sainte-Dorothée et partout ailleurs. Le port d'équipements de protection individuelle est une priorité pour notre établissement. Deux livraisons par jour sont assurées et un suivi quotidien est effectué afin d'assurer qu'il n'y ait aucun manque.

Éliminer les risques à la source : les aérosols

Il nous apparaît important de préciser que, lorsque le CISSS de Laval a été informé que certaines procédures pouvaient potentiellement générer des aérosols, la décision a été prise d'éliminer le risque à la source en cessant immédiatement leur application. L'inspecteur de la CNESST s'est dit satisfait de cette décision puisqu'elle évitait que les travailleurs soient exposés aux aérosols.

Transfert des patients

Nous tenons à rappeler que les directives du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'appliquent rigoureusement dans notre réseau. En ce sens, les résidents qui présentent des symptômes relatifs à des difficultés respiratoires sont transférés, lorsque la condition médicale l'exige, à l'hôpital pour des traitements. Par contre, l'optique poursuivie est de maintenir les résidents dans leur CHSLD pour leur assurer des soins de confort et de qualité, souvent demandés par le résident lui-même et sa famille.

Le CISSS de Laval remercie la population pour sa précieuse collaboration. Un merci tout spécial à notre personnel, à nos médecins omnipraticiens et spécialistes qui continuent à faire leur travail jour après jour et à donner les soins nécessaires à nos usagers, malgré le stress et l'angoisse que cela représente au quotidien.

Pour tous renseignements sur la COVID-19, consulter la [section dédiée à la COVID-19 du site Internet du Gouvernement du Québec \(Québec.ca\)](#).

Pour tous renseignements, le CISSS de Laval vous invite à suivre son compte Twitter [@cissslaval](#)

- 30 -

À propos du CISSS de Laval

Le CISSS de Laval se dédie sans relâche à apprendre, innover et exceller afin d'offrir à la population lavalloise et des régions avoisinantes un ensemble de services de santé et de services sociaux intégrés, accessibles et de qualité. Son capital humain compte plus de 10 000 employés et médecins œuvrant dans 32 installations, dont l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, l'Hôpital juif de réadaptation, le Centre de services ambulatoires de Laval, six CLSC, cinq centres d'hébergement, le Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse de Laval, le Centre de réadaptation en dépendance de Laval et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de Laval. Le CISSS de Laval est un milieu de recherche et d'enseignement affilié à l'Université de Montréal et à l'Université McGill. Pour de plus amples renseignements et pour connaître l'ensemble des services offerts dans les installations, consultez www.lavalensante.com.

Renseignements : Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval - Ligne médias : 450 978-8608
communications.cissslaval@ssss.gouv.qc.ca